

Les publics accueillis par les PRC en VAE de Midi-Pyrénées en 2006



Les PRC en Validation des acquis de l'expérience (VAE) sont ouverts à toute personne, quel que soit son âge, son statut, son niveau d'étude ou de qualification et qui désire s'informer ou s'engager dans un projet de validation. Le service individualisé rendu par les PRC est gratuit.

Leur mission :

- apporter une information approfondie sur la validation des acquis de l'expérience,
- proposer des entretiens conseils individualisés pour clarifier le projet de VAE,
- identifier les hypothèses de certification en lien avec l'expérience des personnes,
- mettre en relation les candidats avec les organismes valideurs,
- assurer le suivi de la démarche,
- et envisager si nécessaire d'autres alternatives à la VAE.

Les chiffres présentés :

Ils proviennent d'une base de données régionale commune au réseau des PRC de Midi-Pyrénées, mise en oeuvre par la cellule régionale inter-services (Cris VAE), et portent sur les flux de candidats à la VAE accueillis dans le réseau régional des PRC de janvier à décembre 2006.

Rappel : les structures d'accueil, d'information et d'orientation sur l'emploi et la formation apportent également une information généraliste sur la VAE, information qui ne donne pas lieu à un recueil statistique.

Caractéristiques des candidats à la VAE

3 968 personnes ont été reçues par le réseau des PRC de Midi-Pyrénées :

- 3 521 (soit 89 %) ont bénéficié d'un conseil sur la VAE,
- 2 956 (74 %) ont été orientées vers un projet de validation,
- 66 % sont des femmes,
- les tranches d'âge les plus importantes : 59 % ont entre 30 et 44 ans, 26 % ont plus de 45 ans.

Situation professionnelle des personnes reçues

Demandeurs d'emploi	48 %
Salariés	47 %
Non salariés	2 %
Autres	3 %

49 % des publics sont en situation de travail (activité salariée et non salariée). 36 % des salariés sont en CDI, 9 % en CDD, 1 % intérimaire et 2 % en contrat aidé.

10 % des personnes reçues sont des demandeurs d'emploi depuis plus d'un an.

Dans la catégorie « Autres », nous retrouvons des bénévoles, des personnes au foyer ou en interruption provisoire de travail (arrêt maladie, congé parental d'éducation, préavis de licenciement...).

5 % des publics sont inscrits à la Cotorep, et 5 % sont des bénéficiaires du RMI.

Secteur d'activité

Les secteurs les plus représentés sont les services (65,3 %), puis le commerce (17,6 %). Viennent ensuite l'industrie (8,1 %), la construction (4,6 %) et l'agriculture (4,4 %).

Niveau d'origine

Niveau I	3 %
Niveau II	6 %
Niveau III	16 %
Niveau IV	29 %
Niveau V	34 %
Niveau VI	12 %

Projets des personnes

Les motivations principales en matière de VAE sont :

- la reconnaissance des compétences professionnelles acquises (36 %),
- le retour à l'emploi (24 %),
- un meilleur positionnement professionnel (18 %),
- le désir d'une nouvelle orientation professionnelle (10 %).

La VAE est perçue par le public comme l'occasion d'entamer une réflexion globale sur la construction de son parcours de professionnalisation et d'accès à la certification.

Niveau des certifications ciblées

Niveau I	4 %
Niveau II	12 %
Niveau III	32 %
Niveau IV	24 %
Niveau V	28 %

Certifications recherchées

Diplômes du Ministère de l'éducation nationale	47 %
Diplômes d'Etat des domaines de la santé et action sociale	16 %
Diplômes du Ministère de l'enseignement supérieur	13 %
Titres professionnels du Ministère chargé de l'emploi	9 %
Diplômes du Ministère de la jeunesse et des sports	8 %
Diplômes du Ministère de l'agriculture	4 %
Titres des organismes de formation consulaires	2 %
Certificats de qualification professionnelle	1 %

Conclusions à l'issue de l'entretien conseil

Les PRC étudient les réponses les plus appropriées en fonction du parcours et du projet de chaque personne. Dans les solutions alternatives à la VAE, 254 personnes sur 3 521 ont été orientées vers une formation et 80 personnes vers un bilan de compétences.

Le Top 10 des hypothèses de certifications

Certifications	Niveau de formation	Nombre d'hypothèses
Deavs (auxiliaire de vie sociale)	5	232
Diplôme professionnel d'aide-soignant	5	174
CAP Petite enfance	5	173
BTS Assistant de direction	3	121
BTS Management des unités commerciales	3	108
Diplôme d'état d'éducateur spécialisé	3	96
BTS Assistant de gestion PME-PMI	3	92
BAC pro Secrétariat	4	82
Diplôme professionnel d'auxiliaire de puériculture	5	71
Titre professionnel Assistant de vie	5	67

Sources sur le Web

- **CarifOref Midi-Pyrénées**
Téléchargez dans la collection «Profils & Parcours» : Dispositif d'information conseil en VAE, les publics accueillis en 2006.
www.cariforef-mp.asso.fr > Espace professionnel > Validation des acquis (VAE) > Politiques et expériences régionales > Bilans et indicateurs

Niveaux de formation

- **Niveau I** Master, écoles d'ingénieurs...
- **Niveau II** Licence, maîtrise...
- **Niveau III** BTS, DUT, Deug...
- **Niveau IV** Baccalauréat, Bac professionnel...
- **Niveau V** BEP, CAP...
- **Niveau VI** Fin de scolarité obligatoire.

Responsable
Cris VAE Midi-Pyrénées
Catherine Ayraud

Rédaction
Dara Chuard

Maquette/Mise en page
Stéphane Henry

Le CarifOref Midi-Pyrénées
vous informe au
05 62 24 05 99

En bref

N°18

L'INFORMATION CONSEIL EN VAE EN MIDI-PYRÉNÉES EN 2006

Les Points relais conseil (PRC) en Validation des acquis de l'expérience ont été mis en place à partir de décembre 2002 en Midi-Pyrénées pour faciliter l'accès de tous à la VAE. Quatre années plus tard, c'est 17 765 personnes au total qui ont été reçues par 20 PRC répartis sur le territoire régional sur près de 70 lieux d'accueil.

juin 2007



Immeuble Buroplus - rue de Sienne
BP 325 - 31313 Labège cedex

Tél. : 05 62 24 05 99
Fax : 05 62 24 05 98
Web : www.cariforef-mp.asso.fr

